



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 92039

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication au sujet de l'instauration prochaine d'un diplôme national supérieur professionnel de danse hip-hop afin d'harmoniser les diplômes artistiques au niveau européen. Ce diplôme d'interprète suscite l'inquiétude de certains artistes qui craignent la fin d'un mouvement riche culturellement et d'une pratique à l'enseignement souple qui ne rentreraient pas aisément dans les schémas pédagogiques et institutionnels classiques. Des interrogations sont également posées au sujet des conditions d'accès à cette formation, notamment pour les non-bacheliers, et de son coût pour les finances publiques. Aussi, elle souhaiterait connaître l'état d'avancement de la mise en place de ce diplôme et les mesures envisagées par le Gouvernement pour répondre aux inquiétudes soulevées.

Texte de la réponse

Lors des assises de la jeune création organisées en juin 2015, la ministre de la culture et de la communication s'était engagée à donner à l'esthétique hip-hop le même statut qu'à celles déjà enseignées en conservatoire dans le cadre de la préparation au diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de danseur. Rappelons que le DNSP de danseur est aujourd'hui délivré dans les seuls domaines du classique, du jazz et du contemporain. Il a toutefois été décidé de surseoir à la mise en œuvre de ce projet afin de prendre en compte les préoccupations exprimées par certains acteurs du milieu hip-hop. La ministre a demandé à ses services de poursuivre les échanges avec l'ensemble des représentants du secteur hip-hop autour de la définition des outils et modes d'apprentissage propres à ce champ artistique, et de réaliser des études préalables permettant d'éclairer les acteurs sur l'impact de la création du DNSP de danseur pour les artistes interprètes et l'histoire du hip-hop et de son répertoire.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Noëlle Battistel](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92039

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2015](#), page 10347

Réponse publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5389